

2009/1841 - Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon - Révision n° 1 sur le territoire de la Commune de Décines Charpieu. Avis du Conseil Municipal sur l'arrêt de projet (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 12/10/2009, p. 1770)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles rapporteur : Pour les téléspectateurs de TLM, il faut rappeler que, quand il y a une révision du PLU, qui est d'essence communautaire, il faut que les 57 communes délibèrent avant et donnent leur avis sur cette révision.

Alors, ce soir, il s'agit de la révision n° 1 sur le site du Montout à Décines. Pour ceux à qui cela ne dirait rien, le site du Montout, c'est celui où il y a un grand projet de stade à réaliser, un stade de foot.

Vous avez déjà délibéré, mais il se trouve qu'il y a eu deux avis différents donnés par le même Commissaire Enquêteur, et que la Communauté urbaine ayant interrogé les juristes, ceux-ci ont répondu que pour sécuriser l'avis, il valait mieux re-délibérer. Donc aujourd'hui nous allons re-délibérer sur un dossier modifié.

Le dossier a été complété afin de répondre de manière plus précise aux questions et interrogations que suscitait le projet. Je me contenterai de dire qu'il a été complété sur, d'une part une meilleure prise en compte dans les objectifs d'aménagement du site, des enjeux liés à la présence des quartiers résidentiels existants, la modulation des hauteurs, le traitement paysager des limites séparatives, la prise en compte dans la composition urbaine du site, de la limitation des impacts acoustiques. Deuxièmement l'intégration des enjeux liés à la sécurisation des traversées piétonnes, au traitement du cadre urbain existant et la prise en compte des enjeux environnementaux du secteur. Enfin, l'amélioration du scénario d'accessibilité au site par les transports en commun.

Donc, l'enquête publique, la nôtre, est prévue du 12 novembre au 15 décembre 2009, avant de partir en vacances pour les uns, et puis le dossier d'approbation passera en séance communautaire dans le premier trimestre 2010, pour un dépôt si tout va bien, de permis de construire mi 2010, sans doute.

Voilà, j'ai précisé le contexte administratif et juridique. J'en resterai là, parce que beaucoup de Groupes sont inscrits et on sait que les lignes de fracture, si j'ose dire, passent souvent à l'intérieur même d'un Groupe.

M. LE MAIRE : Alors, Monsieur Geourjon, on va voir où vous fracturez, vous !

M. GEOURJON Christophe : Je vais éviter la fracture ! Merci Monsieur le Maire. Mes chers Collègues, le Conseil municipal de Lyon est sollicité pour donner son avis sur l'arrêt du projet de révision du PLU à Décines, en vue de la réalisation du Grand Stade et de « l'OL Land ».

Dans sa version actuelle, le document qui va être soumis à enquête, nous semble partiel et partial.

Nous sommes convaincus de la nécessité pour la métropole lyonnaise, d'équipements sportifs à la hauteur des ambitions européennes de ses clubs, en particulier pour le football. Le sport de haut niveau constitue aujourd'hui un bon vecteur de rayonnement international pour notre agglomération.

Par contre, les conditions de mise en œuvre du projet, tel que vous avez choisi de l'implanter, nous inquiètent. Les difficultés du site choisi sont connues : transports, voisinage, financement des infrastructures, proximité du V-vert... nous le savons et vous les connaissez depuis très longtemps ! Malheureusement, vous avez choisi de n'apporter aucune réponse ou très partielle à ces questions que nous nous permettons de rappeler :

Quel est le modèle économique de l'OL Land ? Le Grand Stade ne requiert que neuf hectares : comment seront rentabilisés les 45 autres ? Que seront les équipements de proximité ?

Quel est le coût réel des infrastructures publiques ? Ces infrastructures seront-elles suffisantes et avec quel agenda ?

Les investissements publics ne vont-ils pas avoir pour effet de financer les plus-values du futur propriétaire qui verrait ses investissements remboursés alors que nous n'aurions que peu de contreparties ? Les collectivités ont-elles négocié un intéressement à la plus value foncière due aux infrastructures créées ? Les terrains possédés par les collectivités seront-ils vendus ou, comme nous l'avons découvert cet été dans le quotidien le Monde, OL Group bénéficiera-t-il d'un bail emphytéotique ? Cette question foncière est loin d'être anecdotique. En effet, à ce jour plus de la moitié des terrains appartiennent au Grand Lyon ainsi qu'à la Commune de Décines, (35 % des terrains appartiennent à Meyzieu-distribution qui avait un projet de centre commercial, 10 % à des particuliers et 4 % à Alliade habitat). Aurons-nous un retour financier grâce à la taxe sur les spectacles ? Ou l'exonération sera-t-elle toujours la règle ?

Qu'allons-nous faire de Gerland ? Grâce aux élus d'Opposition un état des lieux a été dressé, mais l'avenir et le financement de Gerland doivent être intégrés dans le projet du Grand Stade.

Vous restez évasif sur les coûts. Des dérives budgétaires importantes sont à craindre pour le financement des infrastructures par l'ensemble des partenaires publics. Le montage foncier est dans un flou qui pourrait entraîner des dérives spéculatives sur le dos des collectivités.

Aujourd'hui, vous souhaitez que le Conseil municipal donne un avis favorable à ce projet de révision, je dirai plutôt que c'est un projet

dans sa version bêta, dont vous nous dites qu'il a été utilement complété après les aléas de l'enquête de 2008.

Permettez-moi de vous dire que le document proposé est très insuffisant, notamment sur les points suivants :

- le prolongement du tram à Eurexpo est indiqué par une vague flèche bleue dans les orientations d'aménagement, mais aucun tracé n'est indiqué pour relier Eurexpo au Grand Stade. Combien de mandats estimez-vous nécessaires pour l'arrivée de cette desserte indispensable ? Plus grave pour l'avenir aucune réserve foncière n'est prévue pour la réalisation de cette jonction Eurexpo-site de Montout.

- la boucle du tram T3 qui viendra chercher les supporters sur le mail planté nécessite un aménagement lourd sur des terrains en partie bâtis. Là aussi aucune réserve foncière n'est indiquée dans cette révision.

- un schéma de principe de desserte sécurité (page 38) indique les voies nouvelles qui seront tracées dans l'îlot du stade et leur usage, le schéma n'est pas cohérent, puisque l'accès aux parkings du stade et aux autres équipements ne se ferait que par des voies réservées fermées au public ». S'agit-il de calmer les riverains sur l'impact des sorties de stade ?

- la liste des emplacements réservés pour diverses voiries n'est pas cohérente avec le plan de zonage.

- le dossier ne contient aucune mention des servitudes d'utilité publiques actuellement opposables : une conduite de gaz et un faisceau hertzien. L'impact de cette révision sur ces servitudes ne doit pas être omis.

Le manque de transparence dans les études et les décisions risque, sur cette affaire, de mettre la ville dans une situation délicate en cas d'échec. Nous redoutons des déconvenues qui seraient pourtant évitables par la mobilisation des moyens nécessaires.

En résumé, nous trouvons ce dossier de révision du PLU trop insuffisant pour être arrêté avec une bonne perspective d'aboutissement. Au-delà nous récusons votre méthode de travail, une méthode, oserais-je dire « à la découpe » où chaque étape est présentée comme étant indépendante des suivantes. Ce projet doit être traité de manière globale du début à la fin.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que la Ville de Lyon donne un avis défavorable au dossier d'arrêt du PLU tel qu'il nous est présenté aujourd'hui et nous voterons contre la délibération. Je vous remercie.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous sommes aujourd'hui consultés sur le « dossier d'arrêt de

projet et de mise à l'enquête publique » de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui doit permettre la réalisation d'un grand stade de football sur la commune de Décines. Ce projet qui nous est soumis est la conséquence du souhait de l'Olympique Lyonnais de quitter le stade de Gerland pour construire un nouveau stade en dehors de Lyon, tout cela en demandant l'aide des collectivités locales et de l'Etat.

Car sur le fond du dossier, nous sommes plutôt d'accord. Le projet de Grand stade est une chance de développement pour notre agglomération :

- une chance d'avoir une équipe de foot qui porte haut et fort nos couleurs dans le monde entier, car ne l'oublions pas, l'Olympique Lyonnais est un formidable vecteur d'image pour la région lyonnaise,
- une chance d'avoir un investisseur privé prêt à financer dans notre agglomération une part importante d'un équipement d'envergure, le plus souvent payé par la puissance publique.

Mais bien sûr, un projet de cette ambition ne peut pas se faire n'importe comment. Il y a encore de nombreux sujets qui posent problème : le choix du site, la réalisation des infrastructures, le financement, l'avenir de Gerland sont autant d'arguments qui appellent à la raison.

Le choix arbitraire du site montre une nouvelle fois votre gouvernance autoritaire sur les grands projets de l'agglomération. Vous avez choisi seul ce site mettant ainsi le projet de grand stade devant de nombreux risques notamment juridiques. On peut le voir avec les nombreuses sources de contestation : celles de nombreux habitants du secteur, celles de nombreuses communes riveraines, la contestation de plusieurs associations et enfin de nombreux élus toutes tendances confondues. Ce qui aurait pu être un grand projet porté par tous, vous en avez fait un sujet polémique, mettant ainsi l'Olympique Lyonnais dans une situation très inconfortable.

Et votre absence de transparence en rajoute. Voici au moins trois éléments qui viennent étayer cela :

- la question des transports et de l'accessibilité au futur stade mériterait d'être posée de façon plus précise, et une présentation complète de l'ensemble des déplacements sur le secteur.

- ensuite, il semble bien légitime que nous sachions, combien cela va coûter aux contribuables et sur quelles bases de calcul les chiffres sont donnés ? Sans oublier bien-sûr les budgets annexes de la Communauté urbaine, notamment ceux de l'eau et de l'assainissement car les investissements dans ce domaine sont lourds !

- enfin dernier élément de notre vigilance. Qu'en est-il exactement de la question foncière ? Là aussi il n'est pas improbable que nous ayons quelques surprises dans ce domaine.

Voilà ce que nous souhaitons rappeler en indiquant également que s'agissant d'une enquête publique, il faut aussi que vous preniez l'engagement de tenir compte des résultats de cette enquête.

Deuxième point, et qui nous intéresse plus particulièrement dans cette enceinte, c'est l'avenir du site sportif de Gerland, qui apparemment vous intéresse un peu moins. Or nous, élus lyonnais, nous nous y intéressons tout comme les Lyonnaises et les Lyonnais.

La mission d'information sur l'avenir du site sportif de Gerland que nous avons initiée a permis de tirer au moins deux conclusions :

- La première c'est que le projet d'OL Land tel qu'il est prévu aujourd'hui ne peut pas se faire à Gerland, faute de terrains disponibles et compte tenu de l'utilisation du site sportif par de nombreuses autres associations. Nous le regrettons profondément, comme beaucoup, mais c'est une réalité.

La seconde conclusion c'est qu'à l'heure actuelle, nous n'avons aucun projet précis et réaliste de réutilisation du stade de Gerland qui lui, restera à la charge du contribuable lyonnais.

Vous devez donc, au-delà de la question du site choisi pour la réalisation du projet de grand stade, apporter des réponses à l'avenir du site sportif de Gerland. Si la loi impose que les autres communes de l'agglomération soient consultées sur le projet décinois, ce qui nous relie à ce dossier, nous élus lyonnais, c'est l'avenir du site sportif de Gerland et notamment l'avenir du stade aujourd'hui utilisé par l'Olympique Lyonnais. Ce dossier doit aussi avancer, en parallèle du projet du grand stade.

Depuis le début du projet, le groupe EPL est favorable à la construction d'un grand stade. Mais certains d'entre nous souhaitent poser des garde-fous pour se prémunir d'erreurs qui pourraient s'avérer irréversibles. C'est pourquoi, certains d'entre nous s'abstiendront, d'autres voteront pour, mais tous dans la même volonté de ne pas voir Gerland oublié par le Maire de Lyon. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci. Je vois que les lignes de fracture sont nombreuses.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Merci Monsieur le Maire. Nous nous exprimons pour la première fois sur ce dossier tant au Grand Lyon qu'à la Ville, dossier que nous voterons pour trois raisons que je vais décliner :

1- parce qu'il produit de l'accessibilité,

2- parce qu'il produit du rayonnement événementiel avec l'attractivité économique induite,

3- enfin parce qu'il produit de la gouvernance efficace, surtout dans le respect démocratique des engagements électoraux qui ont été les nôtres.

On se félicite du fait que l'accessibilité, qui était notre interrogation première je ne vous le cache pas sur ce dossier, soit redevenue la première pierre d'angle du projet au fil de son évolution. Poser cette question en premier, était en effet la bonne logique au point que cette dernière a rattrapé ce dossier. En effet, tout récemment le Président de l'OL a déclaré que la jauge pourrait être de 45.000 places si l'accessibilité n'était pas assurée, déclaration qui, en plus de risquer d'ôter toute légitimité à ce projet et de modifier de nombreuses positions à commencer par la nôtre, a eu le mérite de montrer combien la question de l'accessibilité est consubstantielle à ce projet.

Ce grand stade amène donc de l'accessibilité dans l'Est Lyonnais, c'est du lien social également et du développement économique de l'Est Lyonnais qui se justifie en soi, avec ou sans grand stade. Nous considérons donc que la question de l'accessibilité a été traitée et crédibilisée avec le projet d'extension du tramway n° 2 des Alizées à Eurexpo puis la connexion interne, à cheval sur les deux mandats, en tramway entre Eurexpo et le grand stade.

La connexion d'Eurexpo, on l'a dit, se justifie en soi et de la même manière qu'il n'y a pas de grande agglomération sans que son aéroport ne soit relié par le rail à sa ville-centre, il n'est pas non plus de grande agglomération dont le parc d'exposition ne soit pas relié par le rail à sa ville-centre et à son aéroport. Il n'est que d'imaginer Roissy ou Villepinte accessibles seulement en bus ou en taxi !

J'en viens au rayonnement -avec transition- car le grand stade, en plus de produire de l'accessibilité, produit également du rayonnement international pour l'agglomération. Je rappelle que c'est une structure destinée à accueillir de l'événementiel, des événements nationaux et internationaux au point que, on le sait, ce projet ne sera pas neutre dans la décision par l'UEFA le 10 mai prochain, que la France soit désignée pour l'Euro 2016.

Rayonnement donc de notre agglomération auprès, excusez du peu, des 8 milliards de spectateurs dans 180 pays, une agglomération qui contribue au rattrapage du sous-équipement sportif de notre pays, en même temps qu'elle crée de l'activité économique. Pour le pays c'est 100 millions de visiteurs, pour notre agglomération c'est quand même 140.000 nuitées dans 22.000 chambres et une dépense, vous l'avez dit Monsieur le Maire, de 1.200 euros par personne, ce qui est appréciable. Du rayonnement donc, au même titre d'ailleurs que le Festival du Cinéma, la Biennale d'Art Contemporain ou le Forum « Lyon Libération » pour ne citer que les principaux événements de cette rentrée « décoiffante ».

Accessibilité, rayonnement et attractivité économique, ce projet produit aussi de la méthode, ce que vous avez appelé la méthode lyonnaise -on connaît le modèle lyonnais, mais il existe également la méthode lyonnaise- et nous sommes au cœur de cette méthode, celle qui a fait ses preuves au Confluent, au Carré de Soie et qui fait que l'effet de levier maximal nous permet, là où l'on met 1 euro d'argent public, d'en obtenir 4.

Enfin, excusez du peu également, ce projet est partie intégrante d'un programme électoral auquel nous avons adhéré en tant que Groupe Démocrate-MoDem et avec lequel nous nous sommes présentés devant les électeurs. Il n'y a pas « photo », c'est écrit dans le programme de la Ville de Lyon, et bien nous respecterons les électeurs.

Merci Monsieur le Maire.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette délibération ne porte que sur la réglementation, en termes d'urbanisme et passe effectivement, comme l'a rappelé Gilles Buna, pour la seconde fois, mais elle est aussi l'occasion d'un débat sur l'avenir du grand stade.

Comme au Grand Lyon, le Groupe GAEC votera pour ce rapport, pour plusieurs raisons. Nous sommes très attachés aux engagements du programme de la Majorité, à tous ses engagements et nous avons pour habitude de les respecter, mais nous ne le faisons pas aveuglement.

Sur l'objectif même du grand stade, il s'inscrit dans un contexte contradictoire. Si on considère l'hypothèse du seul agrandissement du stade de Gerland, nous considérons que la Ville de Lyon n'a pas les moyens, dans le contexte actuel, de payer cet agrandissement au détriment des autres objectifs du programme de la Majorité. S'il s'agit de la réalisation de l'intégralité du projet OL Land avec l'extension du stade mais également l'ensemble de la zone économique et commerciale qui va avec, dans ce cas là il entraînerait à Gerland, la disparition de la plaine des jeux au détriment du sport amateur et des besoins de proximité, ce que nous refusons.

Ce projet, je le rappelle encore, n'est viable que s'il intègre au-delà du stade les autres infrastructures, les autres équipements. Le seul site qui reste envisageable après l'échec des négociations sur le site du Puizot, est celui de Décines dans le périmètre du Grand Lyon. Ce projet de l'OL Land s'inscrit, plus globalement, dans l'évolution du football professionnel au niveau européen avec une place de l'argent démesurée, comme Michel Platini, et les instances même de l'UEFA le rappelaient dernièrement, et dans le contexte de l'introduction en bourse de l'OL décidée par Jean-Michel Aulas.

Ce projet OL Land est la condition de la viabilité d'un projet entièrement privé, sans financement public par les collectivités du fonctionnement après 2013, ce qui est le corolaire du projet. Il n'est plus un projet purement sportif mais un projet économique de spectacles sportifs, d'espace de loisirs et commercial qui peut aider à structurer cet espace de l'Est lyonnais, accélérer des investissements structurels, par exemple de transports en commun et de desserte et permettre, potentiellement, des créations d'emplois.

L'apport de l'OL dans le rayonnement de l'agglomération est incontestable et nous devons donc considérer cet équipement et la pertinence du financement public de l'accessibilité, en fonction de l'ensemble de ces données. Mais nous devons aussi vérifier dans les études en cours, la réalisation effective des objectifs en termes d'emploi local, d'insertion, de respect des paysages et de l'environnement urbain, de développement durable, de la réelle accessibilité en transports en commun. Les maquettes sont belles et le projet semble répondre à ces objectifs. Il nous reste à tenir le cap en attendant la décision sur l'attribution de l'Euro 2016.

Nous serons donc attentifs à l'évolution du projet et à l'évolution surtout de l'ensemble de ces indicateurs d'évaluation que je viens de rappeler et qu'il faudra suivre scrupuleusement.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous ne sommes plus sur un dossier uniquement Lyonnais, mais sur un dossier de portée nationale et internationale. D'autant plus que la France est candidate pour l'organisation de l'Euro 2016 et notre agglomération s'est positionnée pour accueillir ce grand événement footballistique. De fait, nous avons deux solutions : soit de réhabiliter les anciens stades, soit en construire de nouveaux.

Les ajustements apportés par la loi dite « Développement et modernisation des services touristiques », votée récemment, qualifie ce projet d'intérêt général. D'aucuns ne contestent que le sport, comme la culture, relève des missions de service public. Dans la mesure où il y a de l'investissement public connexe, nous devons avoir un droit de regard.

La consultation préalable (enquête publique) faite dans le cadre de la révision du PLU de Décines-Charpieu et le développement futur du site Montout s'inscrivent dans une stratégie globale de requalification de l'Est lyonnais et du Centre-Est. Nous aurions aimé plus de concertation en amont. Il y a certes des avancées, au regard du dossier de 2007, tels que l'abandon d'un grand centre commercial qui, manifestement, aurait gravement pénalisé le commerce de proximité de Décines et des communes avoisinantes, l'abandon de la LY6 et le maintien de la rocade Est à 2x2 voies.

De nombreuses questions restent cependant en suspens, notamment celle de l'accessibilité, des retombées économiques, créations

d'emplois et l'activité commerciale générée par cet équipement. Il nous faut donc encore beaucoup travailler. Comme l'a proposé Willy Plazzi au Conseil communautaire du 6 juillet 2009, ne faut-il pas, dès aujourd'hui, envisager une organisation des transports identique, au moins à celle du Stade de France, ramenée à notre dimension évidemment ? Voire l'étude du prolongement d'une ligne de métro, pour nous inscrire dans un schéma de développement durable porté par le Grenelle de l'environnement ?

Au-delà de l'enquête publique avec un véritable outil, un lien physique où les populations pourront s'informer, confronter leurs points de vue, proposer, améliorer, en associant supporters, clubs de foot amateurs... montrons-nous inventifs, exemplaires au regard de ce qui est envisagé et donnons-nous les moyens de réussir.

Nous serons, nous aussi, attentifs à l'évolution de ce projet et notre Groupe votera pour ce dossier.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, comme l'ont fait les élus Verts, conseillers communautaires au Grand Lyon, nous ne voterons pas ce dossier.

Nous pensons qu'à l'heure où va s'ouvrir la Conférence de Copenhague, il est plus qu'urgent de passer l'ensemble de nos dossiers au crible du Développement durable, comme cela commence à être fait dans notre ville. Je vous renvoie aux interventions de Mmes Gay et Roy tout à l'heure.

Et s'il y a bien une urgence climatique, doublée d'une urgence sociale, comme beaucoup d'élus l'ont affirmé et démontré lors du Forum du journal « Libération » qui s'est tenu à Lyon il y a quelques semaines, alors force est de constater que ce dossier ne répond à aucune de ces deux urgences et force est de constater aussi que passé au crible de Copenhague, l'OL Land ne fait pas « la maille ».

Je voudrais rappeler à certains que les Verts ont toujours tenu le même langage sur ce sujet, y compris pendant la campagne électorale. Et je voudrais rappeler à certains que nous avons, nous, négocié un programme, pas seulement quelques places. Merci.

M. BRAILLARD Thierry Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais tout d'abord, en propos préliminaires, répondre aux interventions de MM. Delacroix et Geourjon et comme Mme Blandine Reynaud m'a demandé l'autre jour -elle l'a même exigé- que j'utilise de la douceur, alors je vous demande, Madame Reynaud, si je venais à être excessif, de m'interpeller.

Je trouve que nos Collègues -et il est important à ce moment-là de le dire sur un dossier comme celui-ci- ont fait preuve d'une grande mauvaise foi et d'une totale hypocrisie.

Et derrière les deux mots, je vais vous donner à l'un et à l'autre, un exemple concret : Monsieur Geourjon, si demain les électeurs vous désignaient pour devenir le Président du Grand Lyon, est-ce que suite à vos propos et la nécessité d'une grande infrastructure, vous êtes prêt à dire que vous donnerez votre accord pour que la Collectivité engage 600 millions d'euros pour construire une infrastructure sportive avec, bien sûr, les infrastructures de transport qui vont avec ? La réponse est non.

Donc on peut toujours faire, j'allais dire, « le bien pensant », en disant « notre agglomération manque d'infrastructures sportives », c'est un beau projet sauf qu'ensuite, au moment où il faut savoir qui la finance, là, il n'y a plus de réponse.

Quant à M. Delacroix, là aussi, quel beau projet ! Mais là aussi, au sein de votre Parti l'UMP, qu'est-ce qu'on entend comme voix divergentes ! Il y a même des élus qui ont eux-mêmes une voix divergente selon les interlocuteurs à qui ils s'adressent. Et on nous dit « c'est un très beau projet, maintenant nous sommes d'accord mais alors ce Gérard Collomb, lui qui décide tout, qu'est-ce qu'il a été choisir Décines ? Il fallait aller au Puisoz ».

J'ai une interview d'octobre 2006, publiée dans un quotidien que vous lisez comme moi, l'Equipe, du même Gérard Collomb, celui qui décide de tout. Je ne sais même pas d'ailleurs s'il ne donne pas des conseils à Claude Puel à vous entendre, tellement il connaît le dossier et a la main mise sur tout le dossier.

M. LE MAIRE : Pas lors du dernier match !

(Sourires.)

M. BRAILLARD Thierry : En octobre 2006, Gérard Collomb disait qu'il était favorable bien sûr à ce grand stade et à son implantation au Puisot. Pourquoi disait-il cela ? Parce que Jean-Michel Aulas avait une bonne fois pour toutes décidé de ne pas rester à Gerland pour les raisons dont Nicole Gay a rappelé les grands axes et qu'il fallait trouver un emplacement.

Pourquoi le grand stade ne se fait-il pas au Puisoz ?

Parce qu'à un moment donné, lorsque ce n'est pas le public qui paye mais le privé, on peut penser cette fameuse formule qu'on utilise assez souvent, « c'est celui qui paye qui décide ». Et à partir du moment où Jean-Michel Aulas n'a pas voulu aller au Puisot, il fallait bien trouver un autre emplacement.

Alors, cette interview qui date d'octobre 2006, me fait penser, je l'avais dit à votre ami Philippe Cochet l'autre jour, qu'il faudra vous actualiser parce que dire en 2009, « il faut aller au Puisoz » alors que dès 2006, on le disait mais que l'Olympique Lyonnais ne l'a pas voulu, ça

prouve quand même que vous êtes sur un chemin où il y a une mauvaise foi. C'est-à-dire qu'on ne peut pas dire « on est pour le grand stade mais pas à Décines », alors qu'aujourd'hui, dans notre agglomération, c'est un des très rares emplacements qui peut permettre d'implanter ce grand stade.

Une fois que j'ai parlé de votre hypocrisie, mais vous m'en excuserez, c'est un propos politique et un peu polémique et de la mauvaise foi, je voudrais aussi rappeler à M. Geourjon qu'il y a un autre projet dont le financement entièrement privé (alors est-ce parce que vous vous rapprochez de l'UMP que ça vous plait bien ?), c'est celui de Nice. Mais le problème de celui de Nice c'est que pour l'instant, il est en stand by. Parce qu'après les grandes déclarations de M. Estrosi, les financeurs se font plus rares. Actuellement même, ils sont absents ! Il n'est pas dit que demain, Nice, ait une grande infrastructure sportive.

Il y a un autre projet dont on doit faire état aujourd'hui qui est celui de Lille. A Lille, on a un financement public/privé. La Collectivité a décidé d'investir. Elle se fera rembourser par une redevance d'occupation qui, sans passer par le Tribunal administratif, est assez élevée mais, j'allais dire, c'est un projet public/privé.

Et nous, nous avons la chance d'avoir un club qui dit « je finance intégralement l'infrastructure ». Donc à partir de là, on a des investissements à faire pour l'accessibilité. C'est ce qui a été fait pour le Grand Lyon mais pas uniquement, pour le Conseil Général et pour l'Etat. Je rappelle que l'Etat a pris un engagement, j'y reviendrai dans ma conclusion, notamment pour ce qui est de l'accès au stade et de la bretelle qui doit être bâtie. Le Préfet a pris des engagements pour que cela se fasse.

Nous, de notre côté, c'est vrai qu'il y avait un engagement électoral derrière cette infrastructure puisqu'aujourd'hui, c'est soit, j'allais dire, on reste à Gerland avec le foot et quelque part, avec les difficultés qu'il y a, soit et le Club et l'agglomération continuent son évolution et là-dessus, on est d'accord.

Maintenant, personne ne sera d'accord, c'est clair, sur ce dossier. Force est de constater quand même que les conséquences pour notre métropole sont extrêmement positives, notamment sur le développement métropolitain à l'Est de Lyon et puis, j'allais dire, pour avoir un tel équipement qui va donner à notre métropole, une envergure assez exceptionnelle.

Je voudrais conclure sur le dossier pour vous dire qu'il ne réussira qu'à une seule condition : c'est que tout le monde joue en équipe. Donc pour le Grand Lyon, l'Olympique Lyonnais, je pense qu'il n'y a pas de souci. Le Conseil Général n'a pas l'air d'en poser aussi. J'espère que l'Etat jouera le rôle qui est le sien qui est un rôle moteur. J'avoue que la dernière fois que j'ai vu un représentant de l'Etat, je m'en excuse auprès de notre

Secrétaire d'Etat mais elle n'est pas directement liée de par ses fonctions ministérielles à ce dossier, c'était sa collègue Rama Yade, j'ai été un peu refroidi. Mais j'espère que ce jour-là, Rama Yade avait peut-être fait une déclaration intempestive la veille et qu'elle n'était pas très bien parce que c'est clair qu'elle ne m'a pas donné un fol entrain sur le dossier mais c'est simplement une impression, j'espère que cette impression sera tout à fait démentie par les faits et par le Préfet qui nous dira qu'il y a vraiment une volonté très forte de l'Etat de s'investir sur ce dossier.

Denier point et vous m'excuserez d'avoir été un peu long, concernant Gerland. On ne peut pas à trois mois près, se réapproprier ce qui ne nous appartient pas. Je veux bien que vous ayez eu l'idée mais si on n'avait pas voulu faire cette Mission d'information, elle n'aurait jamais vu le jour et j'étais le premier à dire que c'était une bonne idée et que cette Mission a fait un bon travail, ce que vous avez dit aussi.

Alors là, je m'étonne après ce qu'on s'est dit en juillet, que vous ayez déjà perdu le fil de tout ça ? ! Vous savez très bien qu'on vous a dit qu'on avait un projet pour le Stade de Gerland et là encore, je ne veux pas faire l'histoire mais ça fait des années qu'on l'a, qui était à un moment donné que le Stade de Gerland soit affecté au grand club de rugby que nous souhaitons tous et qui va peut-être utiliser Gerland avant que l'OL s'en aille de ce Stade tant les résultats de ce Club sont bons et tant, aujourd'hui économiquement, c'est le seul projet viable, valide qui peut prendre un stade comme celui de Gerland et l'utiliser.

Donc on a un projet sur Gerland et vous étiez, Pierre, à la Commission quand on a entendu Yvan Patet qui ce jour-là, d'ailleurs, a été assez remarquable, on était tous d'accord pour le souligner, Yvan Patet vous a très bien dit comment ce Club commençait à travailler dans la perspective d'intégrer un jour le Stade de Gerland. Donc il ne faut pas dire aux Lyonnaises et aux Lyonnais qui nous écoutent qu'on ne s'occuperait pas du devenir de Gerland. Je peux vous dire que c'est une priorité durant ce mandat et que M. Flaconnèche qui s'investit beaucoup aussi sur ce dossier et bien avant la Mission d'évaluation et il le fera bien après, y passe un temps infini. Il est hors de question pour nous que Gerland soit mis de côté. Au contraire, Gerland est privilégié de par ses investissements, de par son infrastructure et de par ce qu'on en fera dans les années qui viennent.

M. LE MAIRE : Bien, chers Collègues, quelques mots sur ce dossier. Je m'excuse, je suis un peu grippé donc vous excuserez ma voix.

D'abord, je m'adresse à vous et je veux m'adresser également aux Lyonnais parce que j'ai été assez avare de propos sur ce dossier et puisque TLM est là, je vais moi aussi en profiter.

Si aujourd'hui la ville se développe, c'est parce que nous menons un certain nombre de politiques conjointes. Dans le domaine économique, nous essayons de faire que notre ville progresse et vous le

voyez par la construction de bureaux, vous le voyez par la venue d'entreprises nouvelles dans Lyon. En même temps, nous avons besoin de progresser sur un plan culturel et nous développons une politique culturelle dont vous avez vu les derniers effets par le Festival international du cinéma. De la même manière, nous essayons de progresser en matière sportive.

Pour moi, tout est lié. Il n'y a pas une chose qu'on devrait faire et d'autres qu'on ne devrait pas faire car ce qui, aujourd'hui, tisse une dynamique vertueuse autour de la ville de Lyon, c'est que nous soyons capables de mener en même temps l'ensemble de ces actions.

Alors, mes chers Collègues, pour reprendre l'évolution de ce dossier, j'avais effectivement pensé à une époque comme l'a dit Thierry Braillard, où le meilleur site pour cela était le Puisoz. Il se trouve que le Puisoz avait un propriétaire privé avec lequel l'Olympique Lyonnais ne s'est pas entendu. A partir de là, dont acte. Comme il vous l'a dit, c'est quand même celui qui va financer l'investissement qui peut dire où il veut s'installer et donc a contrario, où il ne veut pas s'installer. Soit vous payez la totalité de l'équipement sportif et je vais y revenir tout à l'heure, soit effectivement vous êtes bien obligé de faire en partenariat.

C'est effectivement la démarche que nous avons eue. Nous nous sommes dit : où allons-nous pouvoir nous installer ? Alors il se trouve que j'avais un certain nombre de collègues qui avaient quelques vues bien précises, et en particulier M. Forissier qui, à l'époque, était partisan d'installer le grand stade sur la ZAC des Gaulnes. Vous voyez c'est le coin à droite. Il se trouve que si on avait installé le stade sur la ZAC des Gaulnes, tout aurait été parfait du point de vue des infrastructures, il n'y aurait pas de problème pour y aller, c'était bien situé et ce n'était pas proche de la nature, etc... Je rappelle qu'à l'époque, pour resituer les choses, le chef ou le directeur de cabinet de M. Forissier était M. Meunier qui, donc, était bien placé pour savoir si effectivement il y avait des nuisances du point de vue de l'environnement, s'il y avait des impossibilités du point de vue du transport en commun, pour installer le stade sur la ZAC des Gaulnes ou sur cette région de l'agglomération.

Pourquoi ne l'avons-nous pas installé sur la ZAC des Gaulnes ? Parce que je peux dire que pour moi, qu'il soit sur la ZAC des Gaulnes ou au grand Montout, dans la façon dont je vous posais la question pour rayonner demain en Europe, ce n'est pas exactement mon problème. Pour une seule raison : il se trouve qu'au-dessus de la ZAC des Gaulnes il y a, pour ceux qui connaissent l'endroit, des pylônes à haute tension et il fallait -parce que nous avons fait faire quelques études- enterrer ces lignes à haute tension et c'était dès le départ 51 à 60 millions d'euros supplémentaires, sans avoir même de garantie qu'on pourrait le faire.

Alors, quitte à choisir un site, Monsieur Geourjon, que j'aie au moins la conviction personnelle, même si elle n'est que personnelle, que je

vais pouvoir arriver au bout du projet. Et croyez-moi, quand en général je lance un projet, j'arrive jusqu'au bout. Je me souviens, pour ceux qui se laisseraient prendre par le problème « c'est mal desservi », etc... quand j'ai lancé la Confluence dont chacun se réjouit aujourd'hui, on m'a dit à l'époque : « Comment, lancer la Confluence sans construire un nouveau métro qui puisse passer sous les voûtes, c'est-à-dire sans repousser à 7, 8 ans le projet de la Confluence ? c'est impossible ! »

Je comprends que l'Opposition dise cela, c'est de bonne tactique parce qu'effectivement, ils savent que comme cela qu'il n'y a pas de réalisation. Nous avons lancé la Confluence. Nous avons fait le tramway auquel beaucoup se sont opposés à l'époque. Nous lançons aujourd'hui les travaux du métro, nous lançons dans ce mandat le fait qu'il y aura un prolongement du tramway jusque dans le 7^e arrondissement. Donc nous allons relier le tramway avec le métro, et c'est ainsi que la Ville de Lyon se développe.

Si jamais je m'étais arrêté, soudain interpellé par les critiques, alors j'aurais dit : « oui, on va étudier, on va attendre quelque temps, deux ans, trois ans, cinq ans, six ans » sans compter que les coûts, à l'époque c'était 500 millions d'euros, non pas creuser le métro, mais passer en-dessous des voûtes, puisque vous savez que le métro aboutit juste derrière les voûtes. Si on avait voulu faire un métro à cet endroit, il fallait fermer les deux stations qui arrivent jusqu'à la gare de Perrache pendant 4 à 5 ans et vous pensez, chers amis, que toutes les études ont été faites. C'est pour cela que nous avons choisi cette solution.

Et bien, mes chers Collègues, je m'en félicite parce qu'aujourd'hui, si un certain nombre de gens sont sur ces bancs c'est effectivement parce que nous avons choisi cette méthode, une méthode qui faisait que nous proposions un projet réalisable avec, là aussi, des capitaux privés. Je me souviens qu'à l'époque beaucoup de gens m'ont dit : « mais comment, Monsieur Colomb, un bon projet comme la Confluence cela mérite plus d'ambition, et vous vous commencez simplement par le centre de commerce et de loisirs, ce n'est pas la dimension du problème ! » Et bien regardez si aujourd'hui la réalisation est à la dimension du problème ! Oui, elle l'est, c'est une des plus belles réalisations au niveau européen.

Pourquoi avons-nous fait cela, et bien tout simplement parce que quand un partenaire privé met 200 millions d'euros sur la table, les autres se disent que peut-être le projet n'est pas ridicule et qu'il faut venir autour de ce projet, et c'est ainsi que la mayonnaise a pris au Confluent. Alors aujourd'hui, de quoi est-il question ? Un, du rayonnement de notre pays, deux, du rayonnement de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, et trois, du développement de l'Est Lyonnais.

Un, du rayonnement de notre pays. On peut mépriser l'Euro 2016 : en vision cumulée l'Euro 2008 n'a jamais eu que 8 milliards de spectateurs, peut-être qu'on peut balayer cela d'un revers de main en

disant : «notre pays n'a pas besoin de cela ». Moi, je ne conseillerai pas de le faire et donc, je m'engagerai sur ce dossier. On voit bien par exemple ce que l'Afrique du Sud qui n'est pas présidée par des réactionnaires patentés, met de capacité et de moyens à réaliser la Coupe du Monde de Rugby. Simplement, si vous regardez un peu les télévisions étrangères, même la télévision française, vous voyez des spots partout parce que c'est un formidable instrument de développement de l'économie du pays. Pour la France, il en va de même.

Pourquoi croyez-vous que les autres pays seraient candidats ? Pourquoi les pays scandinaves, les rois du développement durable trouvent que c'est bien d'avoir l'Euro 2016 chez eux ? En Suède, ils ont fait la taxe carbone il y a déjà 15 ans ! Et bien, tout simplement parce qu'ils savent bien qu'on doit développer à la fois l'économie et en même temps être responsable du point de vue de l'environnement : les deux doivent se mener de pair.

Alors pour qu'il y ait l'Euro en France, il y a déjà une condition, c'est que l'on puisse réaliser des équipements aux normes. Thierry Braillard ne l'a pas expliqué, mais il aurait pu le faire. Aujourd'hui il y a un classement UEFA des stades. Pour pouvoir obtenir l'Euro, il faut avoir ce qu'ils appellent des stades « 5 étoiles ».

La condition déjà sine qua none, pour être classé « 5 étoiles », c'est d'avoir plus de 50.000 places. Il n'y a aujourd'hui que deux stades qui correspondent à cette norme-là, le Stade de France et le Stade de l'Olympique de Marseille. Mais encore, ces deux stades aujourd'hui, ne répondent-ils pas à tous les critères de l'UEFA et c'est ainsi que, même le stade de France, aujourd'hui, ne pourrait pas accueillir une finale de la Champion's League. Soit le Gouvernement a envie de relever ce défi et nous le ferons avec lui, soit il n'a pas envie. Dans ce cas-là, c'est effectivement son problème. En tout cas, moi je ne l'accompagne pas dans cette voie.

Après, il s'agit du rayonnement de Lyon et pour le rayonnement de Lyon, c'est vrai que je suis d'un volontarisme assez fort. Je pense que si un certain nombre de Lyonnais nous font confiance, c'est parce qu'on a fait preuve de ce volontarisme et qu'on développe cette agglomération. Comme je le disais tout à l'heure sur tous les plans, au niveau culturel, sportif, économique et un des vecteurs de ce développement, c'est l'Est de l'agglomération lyonnaise.

Chers Collègues, je vous remets une petite photo, celle des pôles. Voilà ce que sont aujourd'hui les pôles de développement sur l'Est de l'agglomération, en termes d'habitants et en termes d'activités économiques. Cela veut dire que très largement, l'avenir de notre métropole, elle se joue là-bas dans l'Est lyonnais. Donc, c'est cet Est lyonnais qu'il faut desservir en transports en commun, à qui il faut donner une nouvelle dynamique. De la même manière que lorsque je soutenais le projet Altaréa sur le Carré de Soie, ce n'est pas le projet Altaréa que je

soutenais -bien sûr que je le soutenais-, mais c'était d'abord le développement de l'agglomération et ceux qui sont allés au Carré de Soie au cours des derniers mois, ont pu voir comment cela changeait l'image de Vaulx-en-Velin. Qui, hier, venait de Lyon à Vaulx-en-Velin? Aujourd'hui, il y a la plus grande librairie de l'agglomération lyonnaise dans le centre de Vaulx-en-Velin. Cela, c'est un changement d'image. Cela veut dire que l'on a, à la fois la transformation économique et la transformation sociale. Parce que cela aussi va de pair.

Alors, il se trouve qu'au lieu d'être le Groupe Altaréa, c'est le Groupe Olympique Lyonnais qui nous propose de faire un projet sur l'Est lyonnais et nous allons lui dire non, nous allons lui dire « surtout pas ça ! », ou alors nous allons dire comme disait Thierry Braillard « nous, on a les moyens de payer, on a les moyens de mettre 400 M€ sur la table ! ».

Mes chers Collègues, il y a trois façons de financer des grands équipements sportifs comme ceux-là. Il y a d'abord le financement tout public, par une municipalité : aujourd'hui, aucune ville ne peut le faire. Après, il y a le PPP, ce qu'ils ont fait à Lille : c'est la méthode la plus risquée et la plus coûteuse pour la collectivité locale, parce qu'on a tous les aléas et en même temps, on supporte des financements extrêmement onéreux. Pour ceux qui veulent regarder le dossier, regardez ce qui se passe à Lille.

Et puis enfin, il y a ce que l'on fait avec l'Olympique Lyonnais. C'est une vraie chance et je vous dis ne gâchez pas cette chance, parce qu'à un moment donné vous pourriez être coupables que Jean-Michel Aulas se lasse de la critique systématique et qu'il dise « finalement, puisqu'ils n'en veulent pas et bien moi je m'en vais, je vais ailleurs, je replie –excusez-moi d'être un peu trivial- les Gaules et je vais faire autre chose que de développer l'Olympique Lyonnais ! » Et bien, moi je mets en garde toutes celles et tous ceux qui pourraient contribuer à cela, ce serait catastrophique pour l'avenir de notre agglomération.

Après, j'entends toutes les critiques : sur les problèmes de desserte. Mes chers Collègues, on regarde tout, on entend tout ! Il ne faut pas croire que l'on est autiste. Dans la concertation qu'il y a avec les habitants de l'Est lyonnais, par exemple, on entend les remarques sur les transports en commun. Vous verrez, par exemple, lorsque nous entrerons dans le détail, ce n'est pas l'objet ce soir, que nous avons demandé à partir des études qui ont été faites, que le tram T2, celui qui va sur Saint-Priest, sur Bron, puisse à un moment donné se dédoubler, pour pouvoir desservir Bron, pour pouvoir desservir Eurexpo, qui est quelque chose d'extrêmement important, capital aussi pour nous.

Si demain, par exemple, nous perdions le Salon Pollutec, parce qu'il y a trop d'embouteillages, pour pouvoir aller à Eurexpo, ce ne serait pas une bonne nouvelle pour l'agglomération. Et donc, desservir Eurexpo, c'est essentiel !

Nous allons donc amener le tram jusqu'à Eurexpo. Nous en profiterons au passage pour desservir Chassieu et ensuite entre Eurexpo et Léa, Lesly, nous allons construire, nous allons en tout cas réserver une voie pour les transports en commun, de manière à ce que dans un prochain mandat, pas dans celui-là, parce qu'on ne peut pas tout faire en même temps, et bien on puisse amener un tramway, qui permettra d'avoir une liaison par le Nord et par le Sud, de l'Est de l'agglomération lyonnaise.

Et je veux vous montrer déjà les transports en commun : on dit « mais ce n'est pas accessible ! » Regardez depuis le métro d'Oullins, par exemple, pour prendre un endroit excentré de l'agglomération. Comment c'est desservi le grand stade? Vous pouvez être desservi aujourd'hui en partant en métro et arriver à la Part-Dieu. Jusqu'à la Part-Dieu ou Charpenne, regardez le nombre de lignes qui, ensuite, permettent d'accéder au Grand Stade. Vous pouvez y accéder par le Nord, vous pouvez y accéder par le Sud, vous avez ensuite les lignes C3, T3, T2, qui vont toutes en direction du stade.

Donc, oui, nous ne sommes pas totalement inconséquents et donc nous calculons comment il est possible de desservir non seulement le Grand Stade, mais l'Est de l'agglomération.

Vous voyez que les gens qui arrivent de l'Est lyonnais par Bourgoin, par exemple, pour prendre un autre accès, vont pouvoir s'arrêter à la gare Jean Macé, ceux qui viennent de Vénissieux, à la gare Jean Macé, avoir une liaison qui par T2 s'ils le veulent, puissent leur permettre d'aller au Grand Stade. S'ils vont un peu plus loin, ce sera effectivement par la Part-Dieu, qu'ils iront au Grand Stade. S'ils vont un peu plus haut, ce sera, par le métro qu'ils iront jusqu'au Carré de Soie. Donc, vous voyez que ces problèmes de liaison, nous sommes en train de les penser.

Sur les problèmes « nature », nous sommes en train de réaliser le SCOT. Le SCOT est fait pour préserver le tissu agricole et paysager de notre agglomération. Non seulement pour le préserver, mais pour le faire progresser. Quand on prendra demain les développements du stade en termes de développement durable, on s'apercevra que cela permettra de relier le v vert au canal de Jonage et de Miribel. Nous allons à partir de là préserver non seulement la trame verte, mais même faire en sorte qu'il soit accessible. Ceci est dans le SCOT. Donc, nous ne tenons pas à brutaliser ce qui se passe en termes de développement naturel dans ces zones.

Après, les partenariats : aujourd'hui il est vrai que le Conseil général est d'accord, que l'Etat qui est appelé à délibérer, en tout cas à donner son avis sur le même rapport que nous, vient de nous envoyer de par la Préfecture -et Monsieur Braillard, cela répond à vos craintes- un avis positif à la fois sur le problème des déplacements et sur celui de la préservation de l'ensemble de cet espace au niveau nature. Et donc, nous sommes amenés à délibérer ce soir.

Chers Collègues, ce dossier est un dossier, qui contrairement à ce que l'on dit, avance, en écoutant beaucoup. Il avance, mais pas trop vite d'ailleurs, parce que j'ai vu dans la presse qu'il y avait une délibération sur les marchés : il n'y a pas de délibération sur les marchés. Ils seront pris dans six mois, il y a une délibération sur la maîtrise d'œuvre, pour nous permettre de décider si nous allons faire passer par exemple, la voirie, pour répondre à votre question Monsieur Geourjon, qui permettra d'accueillir le futur tramway et qui en attendant permettra d'avoir un système de bus.

Dites-vous bien que sur les aspects techniques, si cela peut vous rassurer, je viens de nommer M. Mbarki qui a réalisé la salle 3000 pas trop mal réalisée, me semble-t-il. C'est lui qui coordonne maintenant la mission Grand Stade, parce que nous souhaitons que de tout point de vue, cela puisse réussir. Il est dans le public, M. Mbarki qui a réalisé la salle 3000, l'amphithéâtre pour lequel on a été dans les délais extrêmement courts. Là encore on me disait « vous n'y arriverez jamais, vous avez pris un engagement pour tel grand congrès -je crois que c'était celui de la mutualité française- vous n'y arriverez pas et la Ville de Lyon va être obligée de rembourser. » On nous pose toujours les mêmes questions (les transports, les dates, etc...) dans tous les grands dossiers.

Si j'ai un conseil à donner, pour ceux qui un jour aspirerait à remplir quelque fonction dans cette agglomération, il faut beaucoup écouter et à un moment donné, il faut décider et avancer. Parce que le pire, ce n'est pas de se tromper, le pire, c'est de ne rien faire. Si vous ne faites rien, croyez-moi, une agglomération régresse très vite. Nous, nous avançons. Je crois que jusqu'à présent il y a eu peu de choses ou a posteriori on a été beaucoup critiqué.

J'ai entendu sur des projets, des critiques a priori. Une fois que les projets ont été réalisés j'en ai beaucoup moins entendues. Donc, sur ce projet comme pour le reste, nous allons continuer à avancer et faire en sorte que cette agglomération ait un grand équipement et que, si le Gouvernement le veut, notre pays puisse être candidat à l'Euro 2016.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Démocrates – MoDem a voté contre. Mmes Balas, Berra, de Lavernée, MM. Hamelin, Havard, Huguet, Mme Nachury et M. Turcas du Groupe Ensemble Pour Lyon se sont abstenus. MM. Buna, Giordano, Mme Gouzou-Testud, M. Hémon, Mme Roy, pour le Groupe Les Verts se sont abstenus, M. Tête, Mmes Bonniel-Chalier, Chichereau-Dinguirard, Rivoire ont voté contre. Mme Perrin-Gilbert du Groupe Socialiste et apparentés s'est abstenue.)

(Adopté.)